

**République Islamique de Mauritanie**

*Honneur - Fraternité - Justice*

---

Ministère Délégué auprès du Premier Ministre chargé de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD)

*Projet d'Articulation entre Pauvreté et Environnement (APE)*

---



**A l'occasion de l'atelier de restitution et de validation du processus d'intégration de l'Environnement dans les politiques publiques**

**Discours de Monsieur Idrissa DIARRA,  
Ministre délégué auprès du Premier Ministre chargé de l'Environnement et du  
Développement Durable**

*Nouakchott, Hôtel Khaima, le 10 janvier 2010*

**Monsieur le Ministre des Affaires Economiques et du Développement**  
**Monsieur le Ministre du Développement Rural**  
**Monsieur le Ministre des Pêches et de l'Economie Maritime**  
**Monsieur le Ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement**  
**Madame la Représentante Résidente du PNUD**  
**Messieurs les Responsables du PNUE**  
**Mesdames, Messieurs les Directeurs et chefs de service**  
**Chers Participants**

C'est pour moi un honneur mais aussi un grand plaisir d'être parmi vous aujourd'hui à l'occasion de cet atelier de restitution et de validation du processus d'intégration de l'environnement dans les politiques publiques. Atelier qui marque une étape importante dans la réflexion concertée sur les enjeux et la synergie d'actions que nous avons initié ensemble et que nous menons aujourd'hui pour le développement durable de notre pays.

Qu'il me soit ainsi permis, à cette occasion, de rendre un hommage aux efforts personnels que chacun de vous, dans un cadre individuel ou collectif, ne cessez de déployer dans la définition et la mise en œuvre des stratégies et politiques de développement de notre pays.

**MM,**

Depuis déjà une dizaine d'années, notre pays travaille à la mise en place d'instruments institutionnels et politiques lui permettant de gérer efficacement son environnement et ses ressources naturelles dans le cadre d'une approche intégrée et durable. C'est dans ce cadre que le Gouvernement a élaboré en 2004 une stratégie nationale de développement durable (SNDD) et un plan d'action national pour l'environnement (PANE). Documents adoptés en 2006 sur proposition du département en charge de l'Environnement créé la même année.

La stratégie nationale de développement durable, conformément aux principes annoncés et adoptés par la communauté internationale et aux engagements pris par notre pays lors des différents sommets des Nations Unies, établit un consensus autour du développement à long terme dans le pays à travers l'intégration dans une même approche des dimensions sociales, économique et environnementales. La SNDD place l'être humain au centre de la décision, avec comme priorité la satisfaction des besoins des groupes les plus pauvres et les plus marginalisés.

Cette stratégie nationale de développement durable présente un cadre conceptuel intégré au Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP, 2006-2010) à travers une vision à long terme (2006-2015). La mise en œuvre de cette stratégie

se fait à travers le PANE, principal outil de la gouvernance environnementale dans notre pays.

**MM,**

Vous n'êtes pas sans savoir que les changements climatiques produisent des incidences de plus en plus négatives sur nos populations les plus vulnérables ; que la surexploitation des écosystèmes a tendance à compromettre l'amélioration des conditions de vie de nos concitoyens ; et que l'un des meilleurs moyens d'infléchir cette tendance est d'accélérer les efforts pour intégrer l'environnement dans les actions de réduction de la pauvreté, répondant ainsi aux objectifs fixés par le CSLP, la SNDD, et aux OMDs.

C'est dans ce cadre, et pour ne pas compromettre l'avenir de nos générations futures, que notre département a fait de l'intégration de la dimension environnementale dans les politiques de développement, et plus particulièrement dans le CSLP, la plus importante de ses priorités. Il s'agit essentiellement de prendre en compte les liens entre pauvreté et environnement dans les mécanismes d'action politique et dans l'organisation et le fonctionnement des structures gouvernementales dans le but de modifier les pratiques décisionnelles.

L'intégration des liens entre pauvreté et environnement dans l'élaboration des politiques, dans leur budgétisation et leur mise en œuvre aux échelles nationale et locale est un processus itératif. Il s'agit d'un effort de programmation et d'action qui requiert la participation effective de toutes les parties prenantes et dont l'objectif principal est de tirer parti de la contribution de l'environnement au bien-être humain et à la croissance économique favorable aux pauvres.

**MM,**

C'est pour traduire ces objectifs que la Mauritanie bénéficie de l'appui du PNUD et du PNUE à travers la mise en œuvre du projet APE.

L'approche mise en place par le projet, et qui vous sera soumise lors de ces deux journées de travail, s'articule autour de trois phases :

- a- Identifier et analyser les enjeux de l'intégration de l'environnement par la détermination des liens entre Pauvreté et Environnement d'une part, et par une meilleure connaissance des processus de planification et de budgétisation des stratégies et politiques ;

b- Elaborer des instruments d'intégration de l'environnement dans les politiques publiques ;

c- Relever les défis posés par la mise en œuvre des recommandations produites et par le renforcement des capacités des institutions et des acteurs de la gouvernance environnementale.

En plus de diagnostics sectoriels et globaux, menés aux échelles nationale et locale, vous aurez aussi à examiner un certain nombre d'instruments techniques et mécanismes de planification, élaborés pour permettre à vos structures respectives de mieux intégrer les liens entre pauvreté et environnement.

Nous attendons beaucoup de vos contributions respectives à ce processus afin d'en assurer l'opérationnalisation et l'appropriation. Notre département ne ménagera aucun effort pour vous accompagner dans cette démarche. Des formations spécifiques sur ces outils méthodologiques ont déjà été dispensées dans le cadre des activités du projet APE. D'autres sont prévues au cours de cette année 2010 pour nous permettre à tous de relever cet important défi.

**MM,**

Je ne saurai terminer sans adresser nos vifs remerciements à tous nos partenaires au développement, particulièrement le PNUD et le PNUE, qui n'ont cessé d'apporter leur aide au Gouvernement mauritanien dans les domaines de l'environnement, du développement durable et de la lutte contre la pauvreté

Enfin, tout en vous souhaitant un grand succès à vos travaux, je déclare ouvert l'atelier de restitution et de validation du processus d'intégration de l'environnement dans les politiques publiques.

**Je vous remercie.**